

DEFI DE LA MENTHUE 2024

Mars Vendredi 29

à 17h30

Avril Vendredi 26

à 18h00

Mai Vendredi 31

à 18h00

Juin Vendredi 28

à 18h00

Juillet Vendredi 26

à18h00

Août Vendredi 30

à 18h00

Septembre Vendredi 27

à **17h30**



- Réservé aux membres des Archers du Gros-de-Vaud, ce concours se veut d'abord un rendez-vous mensuel pour le plaisir de se voir, de mesurer ses progrès et se familiariser avec le comptage des points pour les nouveaux archers. Mais aussi et surtout de partager un pique-nique après les tirs.
- Le Défi de la Menthue se déroule de dernier vendredi de chaque mois, de mars à septembre sur notre parcours de Bercher.
- Pour chaque manche, les participants tirent 2 flèches sur les cibles d'un demiparcours. Les 14 pas de tir « du bas » et les 14 « du haut ». En alternance.
- Les pelotons sont formés avec les archers présents en s'assurant que les moins expérimentés soient bien encadrés.
- Tous les archers décochent du même pas de tir. ./.
- Comptage des points : 5, 8, 10 et 11. Les rebonds ne comptent pas et on retire une flèche s'il y a refus.
- Le résultat final est la somme des 3 meilleurs vendredis de la saison.
- Les catégories récompensées sont :

Bowhunter femmes et hommes confondus Longbow femmes et hommes confondus

Jeunes jusqu'à 18 ans. Filles, garçons et tous types d'arcs confondus

- Il n'est remis qu'un trophée par catégorie lors de l'Assemblée Général. Il est conservé 1 an.

